

ABONNEMENT.
 Annuel... 30 fr.
 Six mois... 16
 Trois mois... 8
Poste :
 Un an... 35 fr.
 Six mois... 18
 Trois mois... 10

On s'abonne :
 A SAUMUR,
 Chez tous les Libraires ;
 A PARIS,
 Chez DONGREL et BULLIER,
 Place de la Bourse, 33.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

INSERTIONS.
 Annonces, la ligne... 20
 Réclames... 30
 Faits divers... 75

RESERVES SONT FAITES
 Du droit de refuser la publication
 des insertions reçues et même payées
 sans préjudice dans ce dernier cas.
 Il est dû droit de matériel et de frais
 des annonces.

Les articles communiqués
 doivent être remis au bureau
 du journal la veille de la repro-
 duction, avant midi.
 Les manuscrits déposés ne
 sont pas rendus.

On s'abonne :
 A PARIS,
 Chez M. HAVAS-LAFFITE et Co,
 Place de la Bourse, 8.

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS
BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
 traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
 bres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,
 2 Octobre 1876.

Chronique générale.

La lutte a recommencé en Serbie. Hier, un télégramme a signalé une grande victoire des Serbes ; mais aujourd'hui on ne sait plus qui a gagné la bataille. Les Turcs n'ont pas reculé, ce qui prouve qu'ils ne sont pas battus ; les Serbes, de leur côté, conservent leurs positions ; — la vérité probable est que la lutte n'a amené aucun résultat.

Nous nous trouvons en face d'une situation si embrouillée et de nouvelles si contradictoires que nous ne pouvons rien affirmer de certain.

Nous constatons seulement une fois de plus que l'inquiétude augmente et que les bruits de guerre arrivent de partout.

Voici une dépêche que publie l'Estafette sur les départs des volontaires russes pour la Serbie :

« Des rapports que les lieutenants-généraux Tschertkov et Karmaline, amans des Cosaques du Don et de la mer Noire, viennent d'adresser directement à l'empereur, il résulte que jusqu'à présent deux généraux, une centaine de *sotnicks* (capitaines cosaques), et autres officiers, sont partis avec 3,000 hommes et 4,800 chevaux de Nowo-Tscherkask et de Kouban pour la Serbie.

« La compagnie du chemin de fer bessarabien transporte gratuitement ces volontaires et leurs chevaux jusqu'à la frontière roumaine. De là, ils sont embarqués sur un bateau à vapeur russe loué pour cet usage par le comité slave de Moscou.

« Des avis de Nowo-Tscherkask portent que le général Manotsky, un vétéran des guerres du Caucase, vient de partir avec quatre *esouls* (chefs d'escadrons cosaques), plusieurs autres officiers, 60 hommes et 80 chevaux, pour la Serbie, prendre le com-

mandement d'une division de cavalerie, composée entièrement de Cosaques. Les généraux russes Novoselov et comte Lévaschov, qui commanderont les brigades de cette division en formation, sont déjà arrivés à Belgrade. La garnison et la population de Nowo-Tscherkask ont donné en l'honneur des partants une fête splendide. Un nouveau convoi de 600 Cosaques et 800 chevaux va partir incessamment. »

Si ce mouvement continue, il y aura bientôt une armée russe en Serbie.

La France, qui a le monopole des nouvelles à sensation, surtout quand elles sont fausses, annonçait avant-hier soir une révolution à Constantinople. « La population, furieuse de voir Abdul-Hamid négocier pour la paix, se serait portée en masse contre Dolma-Baghtché. » Le sultan, poursuivi, aurait trouvé asile à bord d'un navire anglais.

Tout cela est possible, tout cela peut arriver d'un instant à l'autre, vu l'état des esprits à Constantinople. Mais du moment que la France est le seul journal à publier cette nouvelle, nous ne pouvons y croire. Nous la mentionnons sans plus la prendre au sérieux que le fameux traité auquel M. de Girardin était seul à ajouter foi.

Le secret est bien gardé sur la mission du général Soumarakoff auprès de la cour d'Autriche. Mais, étant donnée la situation, il est facile de prévoir que cette démarche a pour but d'essayer, une fois encore, une entente entre les deux empereurs, en vue d'une action commune. Si l'on était d'accord, la Russie n'envairait pas un mandataire extraordinaire.

Le général, aide-de-camp du czar, est, dit-on, reparti fort satisfait ; mais on ignore quelle réponse il emporte.

Comme si ce n'était pas assez des complications actuelles, voici surgir deux nouvelles questions, la question roumaine et la question grecque.

Il paraît que le gouvernement de Bukarest insiste de nouveau sur les réclamations qu'il avait formulées il y a trois ou quatre mois ; et, en attendant la réponse de la

Porte, il ne s'oppose en rien au passage des volontaires russes qui traversent son territoire pour se rendre à Belgrade.

Quant à la Grèce, elle sort tout à coup de sa neutralité pour demander la cession de la Crète et une rectification de frontières en Epire et en Thessalie. Le roi de Grèce est toujours absent, mais son gouvernement agit en son nom.

Le *Moniteur universel*, qui puise ses inspirations à notre ministère des affaires étrangères, dit que s'ices réclamations « prenaient une existence officielle, elles mettraient le feu aux quatre coins de l'empire ottoman en Europe. »

Si l'incendie devait se concentrer dans l'empire ottoman, nous aurions moins d'inquiétudes, car la Turquie nous importe peu. Mais nous redoutons les complications qui doivent surgir à propos de la question d'Orient et qui pourraient étendre le feu à l'Europe entière.

Nous touchons donc à l'heure suprême de cette crise orientale. De jour en jour nous attendons la réponse du Divan aux propositions des puissances. Nous saurons alors par l'attitude de la Porte et par celle des cabinets si nous pouvons garder encore quelques espérances pacifiques, ou si l'Europe est sur le point de voir s'allumer une conflagration générale.

Tous les bruits que l'on a fait courir depuis huit jours sur la question si délicate du remplacement des chefs de nos corps d'armée tombent devant le rapport et le décret publiés par le *Journal officiel*. Les commandants actuels sont maintenus sans exception, en dépit des journaux radicaux qui demandaient une réforme complète, et des journaux officieux partisans d'une réforme partielle. Il y a quelques jours encore, les uns et les autres prétendaient que, dans le conseil, le gouvernement n'avait voulu prendre aucune décision en l'absence du ministre de l'intérieur ; le décret prouve que l'opinion de M. de Marcère n'a pesé d'aucun poids dans la décision prise.

Voici le rapport du général Berthaut au Président de la République française :

« Versailles, le 28 septembre 1876.
 Monsieur le Président,

« Aux termes du paragraphe 4 de l'article 44 de la loi du 24 juillet 1873 sur l'organisation générale de l'armée, le commandant d'un corps d'armée ne peut, en temps de paix, conserver que pendant trois années au plus son commandement, à moins qu'à l'expiration de ce délai il ne soit maintenu dans ses fonctions par un décret spécial rendu en conseil des ministres.

« Les commandants actuels des corps d'armée, sauf ceux des 9^e, 40^e et 18^e corps, ayant été nommés le 28 septembre 1873, le moment est venu de statuer sur leur remplacement ou leur maintien à leurs postes.

« Je crois devoir, monsieur le Président, vous proposer de vouloir bien maintenir ces officiers généraux dans leurs fonctions, en raison des inconvénients qui pourraient résulter de leur remplacement, au moment où tant de graves questions intéressant notre réorganisation militaire sont encore à l'étude dans les corps d'armée.

« Cette mesure serait, d'ailleurs, justifiée par les éminents services qu'ont déjà rendus les titulaires actuels de ces commandements et par la haute considération dont ils jouissent dans l'armée.

« Si vous approuvez la proposition contenue dans le présent rapport, j'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien revêtir de votre signature le projet de décret qui l'accompagne.

« Le ministre de la guerre,
 Général A. BERTHAUT »

Suit le décret revêtu de l'approbation du Président de la République :

« Une réunion privée, convoquée par la commission d'initiative du Congrès ouvrier, a eu lieu la semaine dernière ; deux cent

Feuilleton de l'Echo Saumurois.

LA TROQUE.

(Suite et fin.)
 Jollard lui prodigua tous les soins qu'exigeait sa situation ; mais les épreuves avaient été trop fortes ; les agitations éprouvées depuis un mois, jointes aux fatigues et aux privations, avaient épuisé à la fois ses forces morales et ses forces physiques ; tous les ressorts de son être s'étaient brisés par une tension trop prolongée.
 Le mal s'accrut rapidement, et le lendemain de son arrivée le chirurgien ne conservait plus d'espoir.
 Il crut devoir engager le malade à faire venir un prêtre ; mais, à ce mot, Riou se redressa égaré en répétant :
 — Un prêtre !... Suis-je donc en danger de mort ? C'est impossible ! Vous me guérez, père Consolation !... Promettez-le-moi !

— Hélas ! je ne puis promettre que des soins et des remèdes, répliqua Jollard.

— Mourir ! reprit Etienne ; non ! non !... Je veux vivre ! Il faut que je vive !... Ecoutez-moi, père Consolation ! Je ne vous l'ai point encore dit... mais je suis riche maintenant... riche comme un prince... Je vous ferai une pension si vous me sauvez ; je vous donnerai la somme que vous me demanderez... Mais ne me laissez pas mourir ! ne me laissez pas mourir !

Le chirurgien le crut dans le délire, et l'engagea doucement à se calmer.

— Ah ! vous ne me croyez pas, s'écria Etienne ; mais je puis vous prouver... Vous êtes un homme sûr, vous... Ecoutez...

Il se leva avec effort sur son séant, regarda autour de lui pour s'assurer qu'ils étaient seuls, et reprit :

— Vous vous étonnez depuis hier de mon obstination à garder ma main serrée sur ma poitrine ; mais savez-vous ce que j'ai là ?... Un diamant !

— Comment ?

— Un diamant qui, d'après ce que vous m'avez dit vous-même, vaut un duché.

— Se peut-il ?

— Voyez.

Il avait retiré de son sein la petite boîte de cuir et l'ouvrit. Jollard regarda avec attention, puis hochait la tête.

— Détrompe-toi, mon pauvre ami ! dit-il ; ce n'est point un diamant.

— Que dites-vous ?

— Tu n'as là qu'un morceau de cristal.

Riou se dressa éperdu.

— Du cristal ?... C'est faux ! s'écria-t-il.

— Je dis la vérité.

— C'est faux ! c'est faux ! C'est un diamant ! j'en suis sûr...

— Soit, reprit Jollard en souriant ; aussi bien, tu pourras t'en éclaircir plus tard.

Mais Riou était hors de lui, et s'écria :

— Non ! non ! Je veux savoir de suite... Oh ! je vous en conjure, père Consolation ! Ne vous jouez point de moi... Dites que c'est bien un diamant.

— Que t'importe, maintenant ? interrompit le chirurgien qui voyait avec peine l'agitation du mourant.

— Que m'importe ! répéta Etienne ; mais c'est toute ma fortune ! toute mon espérance !... Il faut que ce soit un diamant !... Mais regardez-le donc !... Regardez comme il brille ! Dites, combien vaut-il ?

— Le prix ordinaire des verroteries.

Riou le regarda égaré.

— C'est donc vrai ? balbutia-t-il... Ce que je croyais un trésor... ce n'est rien ! rien ! Et le marabout !... et Michel !... Malheureux que je suis !

Il se laissa retomber en arrière, saisi d'une con-

vulsion qui faillit l'emporter.

Jollard réussit à l'apaiser ; mais la découverte qu'il venait de faire avait porté au malade le dernier coup.

Son agonie commença peu après. Ce fut un délire long et douloureux.

Il racontait en phrases interrompues tout ce qui s'était passé, s'accusant du meurtre de son cousin, entrant dans des accès de rage d'avoir été trompé ; puis il demanda pardon à Dieu.

Enfin, vers le soir, son agitation s'apaisa, sa voix s'éteignit insensiblement ; il prononça encore quelques mots, parmi lesquels Jollard crut distinguer ceux de *diamant... Michel... cristal...* et rendit le dernier soupir.

— Hélas ! pensa le vieux chirurgien en lui fermant les yeux, je lui avais bien dit que l'audace sans l'instinct des devoirs était, comme une épée dont on avait jeté le fourreau, également dangereuse pour les autres et pour nous-mêmes.

(Magasin pittoresque, tome x.)

vingt à deux cent trente délégués y assistaient. Elle avait pour objet de faire connaître les intentions de la commission d'initiative, et par suite de mettre en évidence les sentiments de la partie de la délégation qu'il était momentanément possible de consulter.

Un rapport a été présenté par M. Vernet, à la suite duquel les délibérations suivantes ont été prises :

1° Le Congrès élira son bureau à chaque séance.

2° A la première séance du Congrès, on proposera aux délégués d'adjoindre douze citoyens aux onze membres de la commission d'initiative pour le maintien de l'ordre et l'administration du Congrès.

3° Tous les orateurs inscrits sur une question seront invités à se réunir pour émettre ensemble leurs idées, afin qu'il n'y ait pas de redites, ni de double emploi, ni de discussions trop longues.

4° Chaque fois qu'une question sera épuisée, il sera nommé une commission de neuf ou onze membres.

Cette commission reviendra sur les projets et les idées émises; elle pourra entendre d'autres orateurs, et elle fera un rapport qui renfermera des conclusions sur lesquelles les délégués seront appelés à discuter et à statuer.

Cette commission siégera le matin et l'après-midi; ses membres seront rétribués avec les fonds de la souscription.

Les délégués, membres de ces commissions, qui seraient déjà rétribués par leurs groupes, ne pourront rien recevoir sur la caisse du Congrès.

5° Les délégués de Paris, qui n'ont pas adressé de demandes de parole dans les délais voulu, auront le droit jusqu'au 2 octobre de se faire inscrire pour parler dans les commissions.

LE GOUVERNEMENT A TOURS.

Nous empruntons cette intéressante chronique rétrospective à la *Revue de France*:

Dans l'après-midi du 4 octobre, un petit homme trapu, d'allures vulgaires, grisonnant, coiffé d'une casquette, portant une valise, descendit d'un train du chemin de fer et demanda l'archevêché; il s'y rendit à pied en prenant par le Mail, arriva chez le concierge et manifesta le désir de voir tout de suite M. Crémieux. Il donna son nom. C'était le général Urich. Ni M. Crémieux, ni son collègue ne pensaient qu'il dût arriver de cette manière. Cependant, ils dépêchèrent aussitôt du monde dans toutes les administrations; on accourut.

On vit sur le perron de l'Archevêché M. Crémieux et M. Glais-Bizoin embrasser le petit homme à la casquette; on le combla de tendresse. Après M. Crémieux et M. Glais-Bizoin, M. Laurier s'approcha et lui donna l'accolade; puis vint M. le comte de Chaudordy qui ne put faire autrement que M. Laurier.

Tous les autres employés voulurent lui presser la main; le général ne savait à qui entendre. La cour d'honneur, qu'ombrage un grand cèdre, s'était peu à peu remplie de monde; tous les oisifs de la Défense nationale avaient vidé les bureaux, les antichambres et les cafés; en peu d'instants ils étaient accourus et encombraient déjà la place de l'Archevêché. Les plus éloignés ne voyant pas bien ce qui se passait et n'entendant pas un mot de ce qui se disait, se mirent à crier: « Vive le général Urich! » Ce cri se répéta de bouche en bouche et vint déferler, comme une onde caressante, jusque sur le perron du Palais.

Je voyais aux fenêtres des étages supérieurs quelques bons visages de chanoines qui souriaient doucement, et, dans l'embrasure d'une fenêtre, à droite du groupe où se tenait le héros de la fête, Mgr Guibert, en camail violet, qui assistait gravement à la joie de ses hôtes.

Le général Urich ne crut pas pouvoir se dispenser de prononcer un petit discours; il me parut qu'il l'avait préparé. Il n'entra point dans les détails du siège ni de la capitulation; mais il remercia bien les habitants de Tours des honneurs qu'ils lui rendaient; il ajouta qu'il en garderait le souvenir jusqu'au tombeau. Là-dessus, M. Crémieux de dire que, pour les hommes comme le brave général Urich, il n'y avait pas de tombeau. Rien n'était plus flatteur assurément; tou-

tefois, le compliment était si affecté que, dans tout autre moment, on aurait pu le prendre pour une ironie. M. Crémieux ne s'en tint pas là; il parla aussi de ce dont il parlait à tout propos, de la nécessité d'aimer la République, sans laquelle il ne pouvait, disait-il, exister aucun moyen de sauver la France. Le général Urich opinait de la tête, de l'air d'un homme trop satisfait pour contredire qui que ce soit.

La cérémonie s'acheva ainsi; chacun cria: « Vive la République! Vive l'Alsace! » et enfin « Vive la France! » Le salueur de Strasbourg se mêla aux groupes; il reçut plus de poignées de main qu'il n'en pouvait rendre. Il monta aussi jusqu'à la fenêtre où se tenait l'archevêque pour le saluer. On les vit, un moment, tous les deux devant cette fenêtre, et l'on crut que Mgr Guibert présentait le général Urich à la foule; cette illusion fut l'occasion de nouveaux cris. Enfin le calme se rétablit peu à peu; tout le gouvernement retourna à ses affaires. On ne sut d'abord dans quel endroit loger le général Urich; les hôtels étaient remplis de voyageurs, de traitants et de réfugiés de toutes sortes.

Mgr Guibert exerçait une hospitalité sans bornes; informé de l'embarras où se trouvait le général Urich, et voyant qu'il avait besoin de se reposer et de secouer la poussière de ses longs voyages, le prélat ne put faire autrement que de lui offrir la seule pièce de l'archevêché qui ne fût pas occupée; c'était la chambre de son secrétaire. On attribua à Mgr Guibert une parole aimable qu'il aurait dite en recevant ce nouvel hôte: « Décidément, je suis destiné à recevoir les glorieux débris de ma chère patrie. » A coup sûr, il reçut beaucoup de débris, mais ils ne furent pas tous aussi glorieux que, dans sa charité, l'archevêque le supposait.

Vers la même époque apparut à Tours un autre héros. Les gens de Marseille, qui songeaient très-sérieusement à détacher la Provence du reste de la France, eurent la pensée malheureuse d'appeler Garibaldi. Deux personnes l'allèrent chercher à Caprera.

Garibaldi était arrivé à Marseille un peu malade et fort mal en train; il ne demandait qu'à ne point se mettre tout de suite à l'œuvre. Aussi fut-il très-aise de recevoir le télégramme que M. Glais-Bizoin eut le bon esprit d'envoyer au grand homme; ce télégramme lui enjoignait de se rendre à Tours en toute hâte et de se présenter au gouvernement. Garibaldi s'arracha donc aux sollicitations de ceux qui l'avaient fait venir à Marseille, et débarqua, un beau matin, dans le chef-lieu de la Touraine.

Comme on était prévenu de son arrivée, quelqu'un vint l'attendre à la gare et le conduisit à la préfecture dans une voiture fermée. Il ne pouvait aller à pied sans attirer l'attention des passants, tant son costume était singulier. Garibaldi portait alors une grande cape grise, dans laquelle il se drapait; c'est là même qui lui servit durant toute l'expédition et qui produisit tant d'effet à Bordeaux lorsque ce personnage eut la prétention saugrenue de siéger parmi les représentants de la France. Garibaldi trouva M. Crémieux et M. Glais-Bizoin qui l'attendaient: ces messieurs l'installèrent dans un entresol fort agréable donnant sur les jardins de la préfecture et le comblèrent de soins.

La délégation de Tours ne garda ce héros que le temps nécessaire pour lui procurer les armes et la petite organisation dont il avait besoin; elle le tint constamment en chartre privée; puis elle l'envoya tout bouillant, mais toujours un peu fourbu, devant l'ennemi, dans les régions de l'Est, où il tint la conduite que l'on sait. Les couvents eurent à souffrir plus encore des profanations et des brutalités de sa troupe que les Allemands de sa stratégie.

Etranger.

ORIENT.

Le *Daily News* publie la dépêche suivante:

Belgrade, 27 septembre.

On parle ici avec mépris de la récente suspension d'armes, en l'appelant l'armistice anglais, et les appréciations sur le Foreign-Office ne sont pas flatteuses. On considère généralement l'influence anglaise com-

me ruinée en Orient, et plusieurs croient que l'action de lord Derby tendait à calmer l'agitation populaire en montrant que le cabinet faisait quelque chose, bien plus qu'à prendre des mesures énergiques pour arriver à un règlement définitif des difficultés orientales. Ce point de vue trouve sa preuve dans le fait que les huit jours de suspension d'hostilités étaient une période de temps trop courte pour faire quelque chose et que la proposition de prolonger de huit jours la première trêve était une puérité, vu les difficultés à vaincre pour empêcher la reprise des hostilités.

La situation militaire devient tous les jours meilleure pour les Serbes. Les volontaires arrivent par centaines, tandis que les hordes appelées par les Turcs du fond de l'Asie sont pires qu'on ne peut le dire. Elles consomment beaucoup en vivres et en munitions et sont entièrement impropres au combat, tandis que les cruautés commises par elles sur les non-belligérants excitent l'indignation à l'étranger et attirent les volontaires dans les rangs des Serbes. Plusieurs Italiens sont arrivés ici, et un camp a été formé près de la frontière bosniaque.

Le mouvement échappé maintenant au contrôle des puissances.

Les prévisions que j'ai exprimées dans mes télégrammes précédents sont réalisées, et les amis de la Turquie peuvent se convaincre maintenant qu'il est trop tard pour exécuter les plans faits précédemment et que le salut se trouve dans l'autonomie politique des provinces chrétiennes de la Turquie.

Dans les cercles politiques ordinairement bien informés, on estime que ni la dernière note de M. Ristitch, ni même une reprise des hostilités n'arrêteront l'action pacifique des grandes puissances. On regarde l'attitude de la Serbie comme une pression indirecte que celle-ci tenterait d'exercer en vue d'obtenir des conditions plus favorables.

La réponse de la Porte aux propositions des grandes puissances doit n'être faite que le dimanche 1^{er} octobre; mais elle est déjà connue en substance, et dès aujourd'hui on peut dire qu'elle sera de nature à hâter une solution pacifique.

Le seul point sur lequel la Porte ferait quelques réserves est relatif aux réformes à accorder aux provinces chrétiennes. La Porte désirerait qu'on ne stipulât pas nommément les provinces auxquelles elles doivent être appliquées.

Les grandes puissances, au contraire, demanderaient que le traité ou au moins le protocole du traité désignât la Bosnie, la Bulgarie et l'Herzégovine comme devant être appelés à bénéficier des réformes promises.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Saumur.

Le concert de M^{lle} Cauville a dépassé les espérances. De l'avis de tous, il est rare de trouver une soirée où le choix des morceaux ait été aussi heureux et l'exécution aussi parfaite. Hélas! un trop petit nombre d'auditeurs se sont trouvés réunis pour goûter les charmes de ce concert; mais nous savons que déjà beaucoup regrettent de n'avoir pu y assister. Combien de dames ont été retenues chez elles par le temps affreux qu'il n'a cessé de faire toute la journée de samedi! Ces regrets ne sont-ils pas le plus bel éloge des artistes et ne disent-ils pas assez combien le petit nombre d'heureux qui les ont applaudis ont été favorisés?

Il n'est pas donné de rencontrer tous les jours des talents comme ceux de M^{lle} Louise Cauville et de M. Maurat.

M^{lle} Cauville, avons-nous dit, est une artiste d'avenir; elle possède en effet toutes les qualités d'une première chanteuse légère: beaucoup d'ampleur dans la voix, beaucoup de méthode et une grande flexibilité. Dans les notes élevées aussi bien que dans les notes graves, sa voix est toujours agréable; comme vocalise, son professeur, paraît-il, rencontre rarement des sujets aussi heureusement doués. Qu'elle a bien modulé le grand air du *Pardon de Ploërmel*, puis la romance: *Nina ou la Folle par amour!* Quels bravos elle a recueillis dans le grand air du *Pré aux Clercs!* Avec des aptitudes si favorables, M^{lle} Cauville a un brillant avenir devant elle. Cette jeune prima dona n'est qu'au début de sa carrière, et déjà elle s'est faite un nom.

Beaucoup de travail, encore beaucoup d'études, et elle est assurée d'une réputation qui éclipsera bien des renommées lyriques.

M. Maurat n'est pas moins heureusement doué comme baryton, et nous ne saurions nullement surprendre qu'il recueille un succès dans la société angevine. Avec quelle voix puissante il a chanté le *Noël*, d'Adam dans le morceau de *Christophe Colomb*, dans la ville, il a fait preuve d'un talent supérieur et d'une grande habitude de la scène. Leurs deux voix s'alliaient admirablement, et ils ont été chaleureusement applaudis et rappelés. L'air du *Châlet*, appliqué ici, a été également l'occasion d'un triomphe pour le baryton angevin.

La partie vocale du concert s'est terminée par la *Linotte*, chantée par M^{lle} Cauville, romance, composée par M. Pottier, professeur au Conservatoire, est parfaitement appropriée à la voix de sa gracieuse élève, en sait tirer le meilleur parti.

Un jeune baryton avec une voix superbe, une charmante soprano émérite et digne de sympathie à tous égards, étaient assez pour rendre la soirée ravissante; mais il y avait d'autres attraits: la musique des sapeurs-pompiers prêtait son concours, et de nombreux amateurs, élèves de M. Halbert, étaient venus se joindre à elle. Cette réunion d'instruments à cordes et de cuivre est une innovation appréciée par tous les connaisseurs, qui ont remarqué et salué de leur bravos, dans la fantaisie de la *Muette de Pontivy*, un point d'orgue d'heureux effet, improvisé par le premier piston.

En somme, cette soirée a été des plus agréables, et nous avons l'espoir que les deux artistes qui se sont fait connaître par nous d'une façon si brillante n'oublieront pas l'accueil qui leur a été fait à Saumur, qu'ils viendront encore recevoir sur notre scène de nouveaux bouquets et de nouveaux applaudissements.

Hier matin, la compagnie de sapeurs-pompiers de notre ville, après la visite des pompes, a fait l'essai du nouvel appareil de sauvetage dont nous avons donné la description dans notre numéro du 19 septembre dernier.

Cet petit instrument est fort ingénieux et offre toute sécurité. Plusieurs pompiers l'ont expérimenté avec plein succès, et des amateurs se sont également fait descendre du balcon de l'hôtel du Belvédère. L'expérience a donc été très-satisfaisante. Le grand avantage de cet appareil n'est pas seulement dans la solidité, mais aussi dans la modicité du prix, qui le met à la portée d'un grand nombre.

A la suite des terribles drames dont nous avons été témoins à Saumur, et que les journaux signalent fréquemment, beaucoup de ceux qui habitent les étages supérieurs voudront se procurer un moyen de sauvetage facile en cas d'incendie. Les municipalités, de leur côté, pourront les propager et en avoir des dépôts dans tous les quartiers pour la sécurité des habitants.

Les travaux du chemin de fer de Montreuil-Bellay à Angers avancent rapidement. On espère que la mise en activité pourra avoir lieu dans deux mois.

D'autre part, nous apprenons que la ligne de Sablé à Châteaugontier sera également ouverte à la circulation dans le courant du mois de décembre prochain.

Brissac. — M. La Réveillère-Lepaux vient de mourir dans cette ville à l'âge de 80 ans. Depuis trente ans qu'il était retiré à Brissac, il vivait dans un isolement complet.

M. La Réveillère-Lepaux était le dernier fils du membre du Directoire, mort à Paris en 1824.

Nantes. — Au Grand-Théâtre, la commission chargée de se prononcer sur le sort des débutants s'est assemblée pour voter sur six artistes de la troupe d'opéra. Seule, M^{lle} combe-Duprez, première chanteuse légère en tout genre, a obtenu l'unanimité des suffrages, ce qui n'a peut-être jamais eu lieu dans les votes de la salle Grasilin.

Les cinq autres artistes ont été refusés, et le directeur se trouve dans la nécessité de reconstituer presque toute sa troupe d'opéra, comique, en attendant celle de grand-opéra, qui ne paraît pas devoir être beaucoup plus heureuse devant le scrutin.

Niort. — Le conseil municipal de Niort a proposé d'élever dans cette ville un monument à la mémoire de M. Ricard. Un comité composé de sénateurs et de députés vient de se former pour étudier le projet. On se demande à quel titre M. Ricard peut prétendre à une statue. Si tous ceux qui ne font que passer aux divers ministères ont droit à des monuments de ce genre, nous sommes exposés à les voir se multiplier en France avec le régime parlementaire.

On écrit d'Amboise, 28 septembre : Nous sommes ici dans l'anxiété la plus grande, quelques jours avant les vendanges. Le phylloxera est signalé à nos portes, dans l'Orléanais. C'est la société horticole qui a donné l'éveil. L'examen de l'insecte qui a donné à la loupe et au microscope, dévastateur, fait à la loupe et au microscope, n'a laissé aucun doute. On cherche à circonscrire le fléau.

M. le ministre de l'agriculture a envoyé à Orléans un inspecteur spécial chargé de parcourir la contrée où la présence du phylloxera a été constatée. Cet inspecteur, dit le *Journal du Loiret*, est arrivé jeudi matin et a commencé aussitôt, avec les membres de la commission de l'arrondissement d'Orléans, une première et minutieuse visite des cépages atteints. Cette inspection d'un savant très-compétent en la matière n'a malheureusement laissé aucun doute sur l'existence réelle du phylloxera dans plusieurs vignobles de la rive gauche de la Loire, à proximité d'Orléans.

On lit dans le *Journal de la Vienne* : Les journaux le *Bien public*, les *Droits de l'Homme* et le *Charivari* ont publié et commenté, d'après le *Patriote savoisien*, un arrêté du préfet de la Vienne en date du 25 août 1876, qui suspend le maire d'une commune importante de ce département, celle d'Availles-Limousine, parce que ce fonctionnaire serait intervenu maladroitement dans une affaire scandaleuse, où figure comme principal auteur le curé de l'endroit. Tous ces journaux, à l'exception du *Patriote savoisien*, ont été joués.

L'arrêté préfectoral existe, cela est vrai, mais c'est un document d'une autre époque; il porte la date du 24 août 1847, et est signé par M. le comte du Hamel, préfet sous la Restauration, du 8 décembre 1845 au 9 janvier 1849. Toute la responsabilité en remonte à cet administrateur; autres temps, autres mœurs, autre politique. Voilà le côté grotesque de la chose. Ce qui est attristant, c'est de voir la confiance aveugle avec laquelle des feuilles sérieuses accueillent de pareilles facéties, nous faisant sauter d'un bond du 24 août 1847 au 25 août 1876. — Soixante ans environ; vous changez quelques chiffres et le tour est joué.

Si l'on veut, en vue de résoudre de détestables doctrines et de saper l'autorité, attaquer la religion et ses ministres, les préfets et leurs actes, soyez au moins de bonne foi et n'exhumez pas des archives administratives des textes que vous faites revivre par une date récente et endosser par un préfet qui ignorait leur existence même. Ce procédé de falsification est encore plus déloyal que maladroit et ne saurait tromper personne.

Comment prendra-t-on la chose à Availles-Limousine? Nous l'ignorons; dans tous les cas, les personnes honorables qui, aux yeux des naïfs, semblent visées par l'article de sensation du *Patriote savoisien* et ses copistes, n'auront qu'à se taire pour mettre les rieurs de leur côté.

Quant à M. Fournier-Sarlovèze, véritable préfet de la Vienne, que la feuille savoisienne a remplacé d'office le 25 août 1876 par M. le comte du Hamel, il aurait grandement tort de se plaindre et de prendre soin de répudier le fameux arrêté de 1847 qui défraie les journaux avancés et fait la joie de la radicaillerie. Il est de ceux qui ne craignent pas la lumière.

PRÉVISIONS DU TEMPS.

Mois d'Octobre, Novembre et Décembre 1876.

OCTOBRE.

Plaine lune le 3, à 11 h. 6 m. du matin et à 40 degrés du méridien électro-magnétique. Temps très-pluvieux, avec grands vents de la partie ouest qui seront calamiteux sur

les mers qui avoisinent nos côtes de l'Ouest et du Nord; quelques orages séviront sur plusieurs points de la France, de l'Angleterre, de la Belgique, de la Suisse, et de l'Italie.

Dernier quartier le 40, à 10 h. 29 m. du matin et à 8 degrés 1/2 du méridien électro-magnétique. Même température que dans la phase précédente pendant les sept jours de cette période lunaire. Le temps sera doux, mais les pluies seront intenses, surtout dans les pays de montagnes; les vents seront violents sur certaines zones et parfois accompagnés d'orages.

Nouvelle lune le 47, à 10 h. 6 m. du matin et à 20 degrés du méridien électro-magnétique; continuation de la pluie et les vents se maintiennent à l'ouest.

Premier quartier le 25, à 8 h. 4 m. du matin et à 84 degrés du méridien électro-magnétique. Grand refroidissement dans les régions inférieures de l'atmosphère, phénomène qui produira une condensation considérable des vapeurs aqueuses et ensuite des pluies intenses vers la pleine lune du 4^e novembre.

Les quatre phases lunaires d'octobre s'accomplissant en moyenne à 29 degrés du plan du méridien électro-magnétique, produiront toutes un temps humide, même très-pluvieux et venteux par intermittences; des sinistres maritimes seront fréquents. Cette température sera la continuation des pluies incessantes de septembre que j'avais annoncées dès le commencement de juillet dernier.

NOVEMBRE.

Plaine lune le 4^e, à 11 h. 40 m. du soir et à 27 degrés du plan du méridien électro-magnétique. Grande pluie et grand vent du sud-ouest et de l'ouest, dans les jours qui précéderont et suivront cette phase. La marine devra prendre ses précautions en prévision des tempêtes qui se produiront sur divers points du littoral des mers qui joignent la France et l'Angleterre, y comprenant la Baltique et la mer du Nord.

Dernier quartier le 8, à 5 h. 26 m. du soir et à 45 degrés du méridien électro-magnétique. Même température que dans la phase précédente et même très-douce relativement à la saison.

Nouvelle lune le 16, à minuit 57 m. du matin et à 65 degrés 1/2 du méridien électro-magnétique. Refroidissement très-sensible et abaissement de température pendant quelques jours seulement; le temps redeviendra pluvieux; il tombera beaucoup de neige sur les Alpes et les Pyrénées, au cours de cette phase.

Premier quartier le 24, à 4 h. 30 m. du matin et à 5 degrés du méridien électro-magnétique. Temps très-humide et pluvieux pendant cette phase, la température sera relativement douce.

Les quatre phases lunaires de novembre s'accomplissant en moyenne à 28 degrés du méridien électro-magnétique, ce mois sera très-pluvieux et venteux, le tonnerre se fera entendre quelquefois en dépit de la saison.

DÉCEMBRE.

Plaine lune le 1^e, à 11 h. 43 m. du matin et à 43 degrés 1/2 du méridien électro-magnétique. Pluies intenses et tempêtes qui seront calamiteuses sur mer dans les jours qui précéderont et suivront l'accomplissement de cette phase.

Dernier quartier le 8, à 2 h. 32 m. du matin et à 67 degrés du méridien électro-magnétique. La température se refroidira beaucoup pendant le cours de cette période lunaire et quelques gelées en seront la suite; les vents tendront à occuper la partie nord.

Nouvelle lune le 15, à 6 h. 23 m. du soir et à 48 degrés 1/2 du méridien électro-magnétique. Température moyenne avec les vents alternant entre l'ouest et le nord-ouest. Beau temps.

Premier quartier le 23, à 11 h. 54 m. du soir et à 32 degrés 1/2 du méridien électro-magnétique. Temps pluvieux et venteux, et les vents à l'ouest.

Plaine lune le 31, à 10 h. 8 m. du soir et à 19 degrés du plan du méridien électro-magnétique. Même temps que dans la phase précédente et très-pluvieux sur certaines zones avec vents forts de l'ouest. Cette phase lunaire produira son action sur les derniers jours de décembre 1876 et les premiers jours de janvier 1877 qui seront très-humides.

Le mois de décembre sera généralement pluvieux, cependant il le sera moins que les mois d'octobre et novembre, ses cinq phases lunaires s'accomplissant en moyenne à 36 degrés du plan du méridien électro-magnétique.

En somme, et pour me résumer, les trois derniers mois de cette année seront d'une humidité exceptionnelle; cette température occasionnera de grandes crues et même des inondations.

Durtal, le 28 septembre 1876.

A. GAULIER.

Erratum. — Il s'est glissé une erreur dans le compte rendu du pèlerinage de Fontevault, que nous avons publié dans notre dernier numéro.

Dans la 3^e page, 2^e colonne, 22^e ligne, au lieu de: chœurs de chanteurs, il faut lire: chœurs de chanteuses.

Un triple empoisonnement par les champignons vient d'avoir lieu à Auxerre. Deux femmes ayant mangé en abondance des agarics émétiques et des agarics sanguins (genre russul), sont dans un état tout à fait alarmant. Un nommé Perrin qui avait aussi mangé de ces champignons est hors de danger.

Faits divers.

TREMBLEMENT DE TERRE DANS LE MIDI.

Le 28 septembre, à 7 heures du matin, les murs des maisons de Digne se sont agités sur leurs fondements et on a cru pendant quelques instants qu'une catastrophe allait arriver; mais la secousse n'a duré que quelques secondes, et on en a été quitte pour quelques chutes et quelques détériorations.

En 1708, deux tremblements de terre effrayèrent la population en général et Manosque en particulier. Le premier se fit sentir le 24 mars, à 11 heures du soir, et ne causa d'autre dommage que l'ébranlement ou la chute d'un grand nombre de cheminées. Le second se manifesta le 14 août, à 6 heures du matin, semblable à un violent coup de tonnerre, un bruit souterrain se fit entendre tout à coup et jeta l'épouvante dans tous les cœurs. Toutes les maisons se lézardèrent, quelques-unes croulèrent de fond en comble, les tours du château tombèrent avec un fracas épouvantable; en même temps, une partie des remparts s'écroula avec elles; les arbres les plus robustes furent violemment arrachés du sein de la terre et jetés au loin; enfin, un rocher s'entr'ouvrit en plusieurs fentes d'où jaillirent huit sources d'eau, les unes potables, les autres sulfureuses. Depuis, on n'a cessé de ressentir des secousses plus ou moins violentes.

En 1873, un tremblement de terre épouvanta les habitants de Digne, éveillés en sursaut par un bruit pareil à une grande détonation et le renversement des meubles.

INCENDIE D'UNE ÉGLISE.

L'Indépendance bretonne de Saint-Brieuc nous apprend que l'église de Ploufragan vient d'être détruite par un incendie.

Entre 8 heures 1/4 et 9 heures du soir, le feu a pris des proportions considérables. Au son du tocsin, l'incendie gagnant la tour, la population est accourue.

La pompe de la gare de Saint-Brieuc, suivie par nos pompes, arrivait, ainsi que la gendarmerie et les troupes. M. le préfet, M. le général Noël, plusieurs prêtres, les RR. PP. dominicains et les professeurs de l'école Saint-Charles s'étaient rendus sur les lieux du sinistre.

Le manque presque absolu d'eau rendait très-difficile l'action des pompes; on a dû se borner à limiter les ravages en préservant le presbytère et les maisons voisines.

De l'église, il ne reste que les murs calcinés et les bases de la tour, dont la flèche s'est effondrée. Des trois cloches, l'une est brisée et les deux autres, dont on retrouve les morceaux au milieu des décombres, sont presque littéralement fondues.

Le premier soin avait été de préserver le saint ciboire et de le déposer au presbytère. Les vases sacrés, le crucifix du maître autel, les ornements, les livres liturgiques, les chandeliers, la grande croix d'argent, une vieille armoire contenant le linge d'autel (et qui était placée sous le porche) ont seuls été sauvés avec quelques chaises appartenant aux particuliers.

La perte totale est évaluée approximativement à 60,000 fr. et n'est garantie qu'imparfaitement par une assurance de 34,000

fr. à la Caisse générale des assurances agricoles.

On ignore la cause du sinistre; mais le maire de Ploufragan, ainsi que ses conseillers municipaux, affirment que la malveillance devait y être étrangère.

C'est la servante du presbytère qui, vers 8 heures 1/4, a donné l'alarme en criant: « Tout est en feu! » A ce moment, en effet, l'incendie avait fait de rapides progrès, car le feu, étant dans la tour, on n'a pu sonner le tocsin que durant quelques instants.

L'alarme a été donnée à Saint-Brieuc par les voyageurs du train de Pontivy qui arrive en gare à 9 heures 26 du soir.

L'église de Ploufragan était de construction ancienne. La partie de la tour qui était la plus récente datait de 1788.

La Société des Orgues d'ALEXANDRE PÈRE et FILS émet 43,480 obligations de 500 à 440 fr., rapportant 30 fr. par an. Cette Société, qui exploite une industrie nationale en pleine prospérité, veut agrandir encore le cercle de ses affaires, déjà considérable, car elle vend 20,000 orgues par an. Les obligations qu'elle offre au public, basées sur un calcul intelligent, donnent les plus sérieuses garanties; le remboursement du capital est assuré par un titre de rente française capitalisée, et les intérêts sont garantis par une première hypothèque sur des immeubles estimés quatre millions. C'est la première fois qu'une affaire industrielle offre de pareilles sûretés; ces obligations représentent un placement d'environ 7 0/0, alors que les valeurs qui donnent une somme de garanties aussi considérable ne rapportent que 5 0/0.

Il est à désirer que les capitaux qui abondent en France fassent retour vers l'industrie; le système inauguré par la Société des Orgues leur offre des sûretés indéniables, et nous ne doutons pas du plein succès pour cette Société, en présence de la valeur de cet établissement, des garanties offertes et de l'initiative heureuse pour le développement industriel.

La Société des Orgues d'Alexandre père et fils, voulant faire profiter le public des avantages concédés habituellement aux banques d'émission, a résolu :

D'ouvrir DIRECTEMENT, CHEZ ELLE, 106, RUE RICHELIEU, à PARIS, la souscription publique les MARDI 17 et MERCREDI 18 OCTOBRE.

Les personnes qui souscriront avant le 9 octobre seront privilégiées dans la répartition et auront la bonification du coupon de mars, soit 45 francs.

La Société civile ne pouvant autoriser l'emploi de l'argent versé qu'après la souscription de la totalité des obligations, il a été décidé qu'aucun versement ne serait à effectuer en souscrivant.

La Société des Orgues fera encaisser à domicile par l'intermédiaire de ses banquiers.

Il suffit donc pour souscrire de s'adresser par lettre à la Société des Orgues en indiquant le nombre d'obligations que l'on désire.

Dernières Nouvelles.

LE CONSEIL DES MINISTRES.

Le conseil des ministres est entré en séance samedi à 2 heures. Tous les ministres sans exception étaient présents.

La première question qui lui a été soumise était celle de la réunion du Congrès ouvrier. A l'unanimité, le conseil a décidé de n'intervenir en aucune façon, ni pour l'interdire, ni pour l'autoriser.

La seconde question a été celle de la convocation des Chambres. La date fixée pour la rentrée a été celle du 6 novembre.

Il est inutile d'ajouter que si tous les ministres étaient présents à la séance, il n'y a pas lieu d'inférer de là que leur retour pourrait être motivé par les questions extérieures.

Plusieurs affaires pendantes attendaient leur solution; on a voulu les terminer toutes avant-hier. (Correspond. universelle.)

La présence de nombreux espions étrangers en France est signalée dans presque tous nos départements de l'Est. La Franche-Comté et la Savoie sont constamment visitées par des inconnus qui recueillent tous les renseignements qu'ils peuvent se procurer.

Pour les articles non signés: P. GODOT.

